



Ordonnance de télécom CRTC 2006-113

Ottawa, le 15 mai 2006

Le Conseil **approuve provisoirement** les ententes suivantes déposées en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Requérante/Partie	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
MTS Allstream Inc./ Shaw Telecom Inc.	Entente cadre d'interconnexion locale	8340-S61-200412916	le 3 mai 2006
MTS Allstream Inc./ Globility Communications Corporation	Entente cadre d'interconnexion locale	8340-M59-200605470	le 4 mai 2006
MTS Allstream Inc./ Shaw Telecom Inc.	Entente cadre d'interconnexion pour les ESLC-ESI	8340-M59-200605488	le 4 mai 2006
TBayTel/Bell Canada	Entente d'interconnexion et de partage de services dédiés	8340-T8-200605397	le 26 avril 2006

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>